

Image not found or type unknown



## Versement dividendes à des salariés non actionnaires

Par **Philippe82**, le 26/10/2017 à 15:47

Bonjour,

Est-il possible que les associés d'une SARL renoncent à leurs dividendes au profit de certains salariés ?

Dans l'affirmative, comment sont imposés les bénéficiaires ?

En vous remerciant,

Bien cordialement,  
Philippe